

L'APC : un outil d'amélioration continue (USMB)

Ouverture - Philippe Galez, Président de l'Université Savoie Mont Blanc et pilote politique du volet ESR du programme AVENIR(s) France 2030.

Orga° différente de l'offre de formation (lisibilité et cohérence)

Facilite la flexibilisation des parcours

L'APC en faveur de l'amélioration continue des formations - Lynne Franjié, directrice du département des évaluations des formations, HCERES (Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur)

Q°

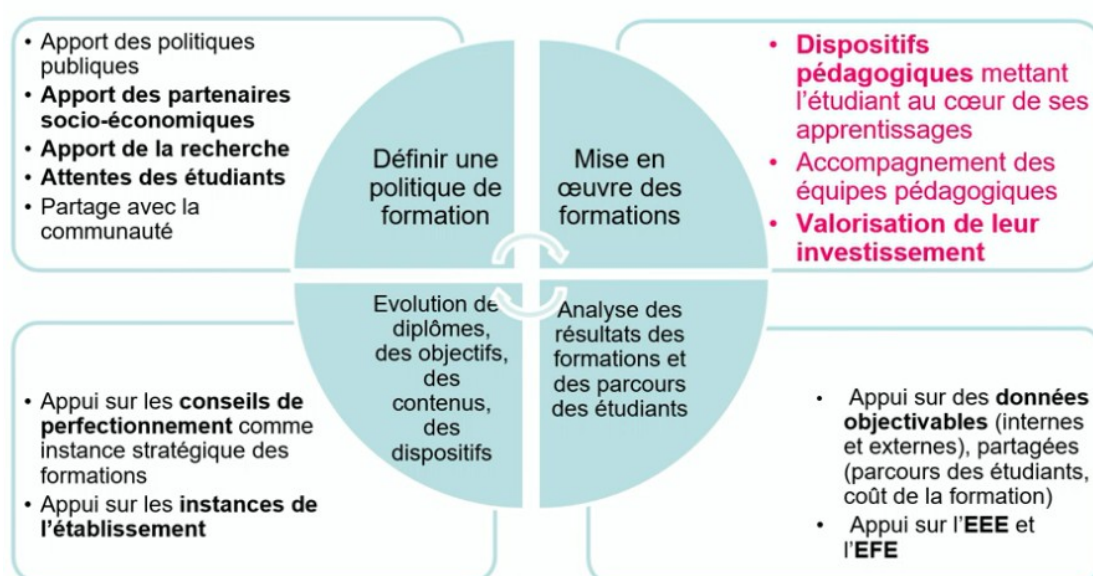
- Q. enjeux péda et en matière de FTLV pour l'APC ?
- Q. éval par le HCERES de la qualité du pilotage et de l'amélioration continue ?
- Q. place pour l'APC dans l'éval des formations : enjeux, critères, modalités d'éval ?
- Q. modalités de mise en œuvre dans les établissements ? (Constats du HCERES)

APC et FTLV évoluent parallèlement

Fiches RNCP nationales incluent les blocs de compétences, ce qui n'est pas le cas dans chez tous nos voisins européens

HCERES évalue les formation et donne avis préalable à l'accréditation (référentiel, autoéval, rapports d'éval)

Schéma du pilotage de la qualité des formations



Le référentiel d'évaluation des formations du 1^{er} et du 2^e cycle

Une organisation du référentiel en 4 domaines, 13 références, 37 critères :

- La politique et la caractérisation de la formation (4 réf., 17 critères).
- L'organisation pédagogique de la formation (4 réf., 9 critères).
- L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation (3 réf., 4 critères).
- Le pilotage et l'amélioration continue de la formation (2 réf., 7 critères).

Les critères d'accréditation du 1^{er} et du 2^e cycle

Critères indispensables de l'accréditation (Arrêté 2014, Arrêté 2020)

- Cohérence de la formation dans son environnement académique (réf. 1)
- Qualité de l'adossement à la recherche de la formation (réf. 3)
- Qualité de la professionnalisation dans la formation (réf. 4)
- **Cohérence pédagogique de la formation (réf. 5)**
- Qualité de la formation aux compétences linguistiques dans la formation (réf. 7)
- Qualité du recrutement dans la formation (réf. 9)
- Qualité de la réussite (réf. 10)
- Qualité de la poursuite d'études (réf. 11)
- Qualité de l'insertion professionnelle (réf. 11)
- Qualité de l'encadrement de la formation (réf. 3, 4, 12)
- Qualité du processus de l'amélioration continue (réf. 13)

Cf. [Repères pour l'autoévaluation des formations](#)

Les enjeux de l'APC dans l'évaluation des formations

L'APC contribue à :

- Garantir une **lisibilité de l'offre de formation** pour les étudiants et la société (adaptabilité, métiers d'avenir),
- Garantir la **cohérence pédagogique de l'offre de formation** pour les étudiants (compétences transversales et transférables),
- Garantir une offre de formation qui facilite la **construction du parcours de l'étudiant**.

Choix à partir de la vague C : principes

Répondre aux enjeux de l'APC dans le domaine pédagogique et en faveur de la FTLV

- Vérifier la cohérence entre la finalité et le contenu de la formation, à travers la fiche RNCP et/ou des référentiels spécifiques
- Repositionner l'APC en lien avec l'AP et comme un outil de l'alignement pédagogique : vérification de l'existence d'un référentiel de compétences, d'une maquette structurée en BCC et d'une évaluation des compétences

Prévoir dans les référentiels des critères qui relient l'APC aux enjeux socio-professionnels, pédagogiques et RH (établissement, formations)

Référentiel d'évaluation 1^{er} et 2^e cycle

- **D1. Référence 4 : la formation entretient des relations avec le monde social, économique et culturel, et intègre des éléments de professionnalisation.**
- C1 : (Professionnalisation) : « La formation prend en compte les besoins sociaux, économiques et culturels du territoire pour **définir ses débouchés, sa finalité et ses contenus, en cohérence avec sa fiche RNCP.** Elle associe les acteurs sociaux, économiques et culturels à cette démarche, et **valorise auprès d'eux les compétences auxquelles elle forme.** »
- **D2. Référence 5 : La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées.**
- C1. La formation définit et met en œuvre ses objectifs, ses contenus, ses méthodes pédagogiques et ses acquis d'apprentissage dans **une approche favorisant l'alignement pédagogique.** Elle appuie sa démarche sur une approche programme et sur une approche par compétences.

- **D4. Référence 12 : La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs.**
- C3 : « Des membres de l'équipe pédagogique bénéficient d'un **soutien, d'un accompagnement et/ou de formations au métier d'enseignant**, et **assurent l'essaimage de leurs pratiques pédagogiques** au sein de l'équipe. »
- **D4. Référence 13 : La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue.**
- C1. La formation organise l'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants et prend en compte les résultats de cette évaluation dans son évolution.
- C2. La formation dispose d'un conseil de perfectionnement ou d'une instance en tenant lieu, comprenant notamment des étudiants et des personnalités extérieures à la formation, et qui se réunit périodiquement pour analyser les résultats de la formation et contribuer à son évaluation interne.

Documents d'appui

- Document ayant valeur de preuve :

La **maquette de la formation déclinée en BCC** avec les ECTS qui y sont associés ou, **à défaut, la maquette « classique »** structurée en unités d'enseignements (UE) avec les ECTS qui y sont associés, ainsi que le **tableau de correspondance entre les UE et le référentiel de compétences de la formation**. Celui-ci est en cohérence avec la **fiche RNCP** de la formation et avec, le cas échéant, un **référentiel de compétences spécifique à la formation** ou à chacun de ses parcours.

- Une **définition de l'APC et de l'AP** dans le [glossaire de l'évaluation des formations](#)

Choix à partir de la vague C : modalités (1)

Prévoir une évaluation qui tienne compte d'une mise en œuvre progressive dans les établissements :

- La mise en place de l'APC est évaluée en bilan et en projet. Elle peut donner lieu à un point faible et une recommandation (cycle, formations).

Vagues C et D :

- La cohérence pédagogique (appuyée sur l'APC) est évaluée mais n'est pas un critère d'accréditation : Elle ne donne pas lieu à un « avis défavorable » ni à un « avis favorable avec recommandations » si elle est encore en cours de mise en place ou va être mise en place.

Vague E :

- La cohérence pédagogique (appuyée sur l'APC) est un critère d'accréditation (non bloquant à lui seul) : Elle donne lieu à un « avis favorable avec recommandations » lorsqu'elle n'est pas encore en place (en cours ou en projet), mais pas à un « avis

Choix à partir de la vague C : modalités (2)

Appréciation de la cohérence et de la progression de la démarche de déploiement de l'APC :

- **L'établissement a-t-il défini une démarche pour mettre en œuvre l'APC ?**
- **La démarche essaime-t-elle dans toutes les formations ?**
- **La démarche est-elle cohérente, structurée et aboutie ?**
 - À partir du profil du diplômé, définition d'un référentiel de compétences
 - Structuration de la maquette en BCC
 - Évaluation des compétences
- **Un accompagnement des équipes pédagogiques est-il mis en place ?**

Constats sur la mise en œuvre de l'APC à travers les évaluations (1)

- **Évaluations du bilan des vagues B, C, D :** Une appropriation, une adhésion et une mise en œuvre embryonnaires, y compris dans les formations des établissements porteurs d'un NCU.
- **Évaluations du projet des vagues B et C :** Déploiement lors du prochain contrat, en cohérence avec la mise en œuvre avec les textes réglementaires
- **Leviers de la mise en œuvre de l'APC :**
 - Un effet catalyseur de la mise en œuvre de l'APC dans les BUT (mise en œuvre des programmes nationaux et en particulier des SAE)
 - Une dynamique d'établissement dans le 1^{er} cycle (effet catalyseur des NCU, avec essaimage dans le 2^e cycle)
 - Des initiatives des formations dans les LP, les masters, les formations de santé (profil du diplômé plus facilement défini que pour les L)

Constats sur la mise en place de l'APC à travers les évaluations (2)

Modalités de mise en œuvre dans les établissements :

- **Une démarche qui vise souvent à :**
 - S'appuyer sur les fiches RNCP, non sans difficultés (en particulier en vagues B et C)
 - Structurer les maquettes en UE disciplinaires, transversales et professionnelles (en 1^{er} cycle surtout)
 - Proposer uniquement des « parties » de maquettes (UE, BCC transversaux) déclinées en compétences.
- **Une démarche qui ne distingue pas suffisamment les différents volets :**
 - Élaboration d'un référentiel de compétences (RNCP ou spécifique complémentaire de la fiche RNCP), à partir du profil du diplômé
 - Structuration de la maquette en B(B)C,
 - Evaluation des compétences

Perspectives

Finalité et outils de l'évaluation :

- **Vagues A et suivantes** : évolutions progressives en matière de prise en compte de l'APC
 - Critères d'évaluation : appréciation de la mise en place des SAÉ
 - Critères d'accréditation : évolution progressive en lien avec l'appréciation de la qualité du pilotage des formations
- Possibilité d'approfondissement de l'évaluation par des **demandes de focus dans les évaluations des formations**,
- Concertation avec le programme Avenir(s) pour s'appuyer sur ses **outils d'évaluation de l'APC** en cours d'élaboration
- Contribution aux **échanges de pratiques** entre établissements : rapports publiés, synthèses sur le sujet, communications, partage des pratiques.

Cheminements et repères pour la mise en œuvre d'une démarche APC - Aurélie Dupré, directrice de la DAPI de l'Université de Lille et coordinatrice du volet ESR du programme national AVENIR(s)

Direction d'Appui à la Pédagogie et à l'Innovation

Repères



Objectifs de l'intervention

- faire dialoguer les communautés universitaires (enseignants, conseillers et ingénieurs pédagogiques, décideurs politiques, etc.) autour de repères partagés sur le déploiement d'une démarche APC
- outiller les conseillers et ingénieurs pédagogiques dans leur travail d'accompagnement des équipes pédagogiques
- donner des repères pour situer l'avancement d'une démarche APC et en marquer les étapes

Des cadres méthodologiques diversifiés



GEORGES & POUMAY, 2020

Plan de l'intervention

La collégialité du travail d'organisation de la formation

L'élaboration du référentiel de compétences

L'évolution des pratiques pédagogiques

La construction d'un programme de formation (maquette)

Principaux repères à discuter

- Formulation des compétences
- Articulation avec un référentiel prescrit (RNCP, ...)
- Contextualisation des compétences
- Transversalité
- Caractère évaluable des compétences
- Identification de trajectoires de développement (paliers de progression)
- Lien avec des familles de situations professionnelles

Qu'est ce qu'une compétence ?

« **savoir agir complexe** prenant appui sur la mobilisation et la combinaison efficace d'une variété de ressources internes et externes à l'intérieur d'une famille de situations »



J. Tardif (2006)

Savoir Faire = standardisé différent de Savoir Agir = peut-être adapté / personnalisé



Articulation avec référentiel prescrit (RNCP, ...)

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 24430 - Usages digitaux et numériques	- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information a que pour collaborer en interne et en externe.
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 24430 - Exploitation de données à des fins d'analyse	- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressource dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser données en vue de leur exploitation. - Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation. - Développer une argumentation avec esprit critique.



Faculté de psychologie
Pôle Humanités

Licence de Psychologie
Référentiel de compétences Résultats d'apprentissage - v4

BLOCS DE COMPÉTENCES	COMPÉTENCES	L1	RESULTATS D'APPRENTISSAGE
D1 - Identification d'un questionnaire au sein d'un champ disciplinaire	D1 C1 - Situer dans leur complexité les aspects normaux et pathologiques des conduites du vivant	1 D1 C1 RA1 - Identifier, décrire et distinguer les aspects normaux et pathologiques des conduites du vivant dans les différents champs disciplinaires. D1 C1 RA2 - Formuler les bases conceptuelles et méthodologiques dans les différents champs disciplinaires. D1 C1 RA3 - Situer les principaux courants historiques de la psychologie.	2 D1 C1 RA4 - Intégrer et différencier les aspects normaux et pathologiques des conduites humaines dans les différents champs disciplinaires. D1 C1 RA5 - Comparer les bases conceptuelles dans les différents champs disciplinaires.
	D1 C2 - Caractériser l'adaptation ou l'inadaptation à des environnements multiples	1 D1 C2 RA1 - Identifier et illustrer des facteurs qui conduisent l'organisme à l'adaptation ou l'inadaptation en prenant en compte les attentes et caractéristiques de l'environnement (par exemple famille, entreprise, université, centre de soin....).	2 D1 C2 RA2 - Démontrer dans quelle mesure des facteurs endogènes et exogènes influencent les conduites en prenant en compte les attentes et les caractéristiques de l'environnement.
	D1 C3 - Intégrer les principes de l'éthique et de la déontologie des psychologues dans leurs pratiques professionnelles (clinique, recherche,...)	0 NA	2 D1 C3 RA1 - Identifier, décrire et respecter les caractéristiques éthiques et déontologiques des pratiques psychologiques (clinique, recherche...).
	D1 C4 - Caractériser les fonctionnements psychologiques (cognitif, neuro-biologique, conatif et social, affectivo-émotionnel) normaux et pathologiques dans leur développement et dans leur environnement	1 D1 C4 RA1 - Définir les concepts relatifs aux champs de la cognition, de la neurobiologie, de la conation, du social et de l'affectivo-émotionnel en y associant les principaux auteurs et courants théoriques. D1 C4 RA2 - Identifier et expliquer les principaux paradigmes dans chacune des disciplines. D1 C4 RA3 - Décrire le développement cognitif, affectif et social. D1 C4 RA4 - Identifier les bases neurobiologiques des grandes fonctions cérébrales.	2 D1 C4 RA5 - Décrire et mettre en lien des concepts relatifs aux champs de la cognition, de la neurobiologie, de la conation, du social et de l'affectivo-émotionnel. D1 C4 RA6 - Identifier et expliquer les nouveaux paradigmes dans chacune des disciplines. D1 C4 RA7 - Distinguer les principaux courants théoriques par leurs fondements épistémologiques. D1 C4 RA8 - Décrire et intégrer le fonctionnement neuronal, sensoriel, cognitif, affectif et social au cours de la vie.

Compétences attendues à la fin de la licence :

Analyser l'environnement national et international
Argumenter
Communiquer en français et en langues étrangères
Travailler en équipe
S'organiser
Construire son projet personnel et professionnel
Créer
S'adapter

- Réaliser une consultation juridique aidant à la prise de décision
- Structurer des opérations de maintenance sur matériel roulant
- Définir une stratégie marketing
- Mettre en œuvre une stratégie expérimentale pour répondre à un problème biotechnologique
- Traduire du français aux langues anciennes / langues anciennes au français
- Exploiter les outils d'information scientifique
- Interpréter le matériau historique en fonction des représentations propres à ceux qui l'ont produit
- Formuler une analyse critique de l'environnement économique et social
- Analyser des données issues de travaux de recherche en biotechnologies
- Analyser les grands enjeux territoriaux, sociaux et environnementaux en urbanisme
- Interpréter un objet littéraire ou artistique

Dispenser un produit de santé de façon adaptée pour un patient et dans un contexte donné

En identifiant la demande et en appréhendant le contexte
En maîtrisant le cadre réglementaire
En apportant une solution adaptée et argumentée à la demande
En adaptant son discours et en s'assurant de la compréhension du patient
En accompagnant la dispensation en utilisant des techniques de communication adaptées à la situation
En assurant une veille scientifique et documentaire

Gérer une officine de façon responsable dans un contexte territorial donné

En prenant en compte les cadres réglementaire, économique, et territorial
En structurant et en adaptant les ressources humaines aux besoins et aux objectifs de l'officine avec une posture managériale adaptée
En gérant les flux des produits de l'officine
En assurant une bonne communication avec les différents acteurs en relation avec l'officine
En s'engageant dans une démarche qualité pour l'ensemble des activités

Accompagner le patient dans sa prise en charge globale

En recueillant les informations pertinentes
En s'assurant de la compréhension du patient dans une démarche d'empathie et de mise en confiance
En concevant un plan d'intervention
En respectant le cadre réglementaire
En communiquant efficacement avec différents acteurs pour la prise en charge du patient

Agir en matière de prévention et de santé publique

En utilisant les outils d'information adaptés
En interagissant avec les acteurs de santé publique
En communiquant et en s'intégrant dans les campagnes de santé publique
En adaptant son discours et sa campagne de communication au public visé
En assurant une veille sanitaire et scientifique
En prenant en compte le cadre réglementaire

Études de médecine

Établir une relation professionnelle avec un patient lors de la communication d'un diagnostic

- en adoptant une posture scientifique et responsable
- en corrigeant les représentations du patient
- en adaptant la prise en charge

Études de droit

Communiquer avec des professionnels juristes et on juriste

- en veillant à la protection des informations stratégiques de l'entreprise
- en français ou anglais
- en vulgarisant son discours et en adoptant les codes de l'entreprise et de ses partenaires

Langues étrangères appliquées

Communiquer en français et en langues étrangères

- en s'exprimant à l'écrit, à l'oral, en continu (exposé) et en interaction
- en français et dans au moins deux langues étrangères
- en maîtrisant les principes de traduction
- en utilisant divers outils de production de contenu

Études en sciences et technologies

Valoriser des résultats scientifiques avec objectivité

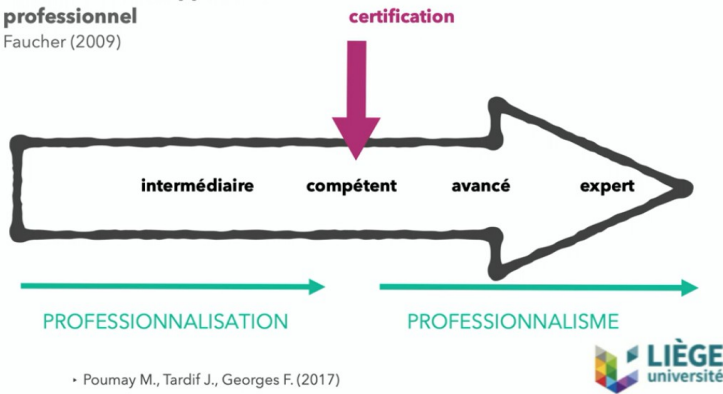
- en adaptant sa communication à un public de professionnels pluridisciplinaires
- en français et en anglais
- en utilisant des supports variés : posters, fiches de synthèse, diaporama, résumés de recherche, mémoires, rapport de recherche

Critères d'exigence dans la mise en œuvre de la compétences (ou composantes)

- Manière de communiquer
- Maîtrise des ressources internes (gestes, savoirs, savoir-faire) ou externes
- Maîtrise des règles ou des contraintes (déontologie, besoins, aléas, imprévus)
- Méthodologie
- Qualité du résultat



**Échelle de développement
professionnel**
Faucher (2009)



Principaux repères à discuter

- Compensation des compétences
- Modularité des parcours de formation
- L'intégration de SAÉ et/ou de stage
- Répartition des ECTS
- Modalités d'évaluation des compétences
- Mise en place d'une démarche portfolio

Intégrer les SAÉ

Exemples fictifs

Cas d'une SAÉ non intégrée au sein d'un BCC

Semestre 1	ECTS	Volume encadré étudiant	MCC
BCC 1 – Transformer la matière	12		
Chimie organique		40	CT
Chimie inorganique		40	CC
SAÉ : concevoir un polymère		48	CCI
Thermodynamique et cinétique		43	CC

Les enseignements et les SAÉ sont évaluées indépendamment les uns des autres, les pratiques d'évaluation ne sont pas intégrées. Il y a un risque d'augmentation de la charge d'évaluation.

Cas d'une SAÉ complètement intégrée au sein d'un BCC

Semestre 1	ECTS	Volume encadré étudiant	MCC
BCC 1 – Transformer la matière	12		
Chimie organique		40	CCI
Chimie inorganique		40	
SAÉ : concevoir un polymère		48	
Thermodynamique et cinétique		43	

Semestre 1	ECTS	Volume encadré étudiant	MCC
BCC 1 – Transformer la matière	12		
Chimie organique		54	CCI - SAÉ : concevoir un polymère
Chimie inorganique		54	
Thermodynamique et cinétique		63	

Cas d'une répartition peu propice à la mise en place de pratiques d'évaluation intégrées

Semestre 1	ECTS	Volume encadré étudiant	MCC
BCC 1 – Transformer la matière			
Chimie organique	3	40	CC
Chimie inorganique	3	40	CC
SAÉ : concevoir un polymère	3	48	CCI
Thermodynamique et cinétique	3	43	CC

Cas de répartitions propices à la mise en place de pratiques d'évaluation intégrées

Semestre 1	ECTS
BCC 1 – Transformer la matière	12
Chimie organique	
Chimie inorganique	
SAÉ : concevoir un polymère	
Thermodynamique et cinétique	

Semestre 1	ECTS
BCC 1 – Transformer la matière	12
UE 1 – SAÉ	9
SAÉ : concevoir un polymère	
UE 2 - Ressources	3
Thermodynamique et cinétique	
Chimie organique	
Chimie inorganique	

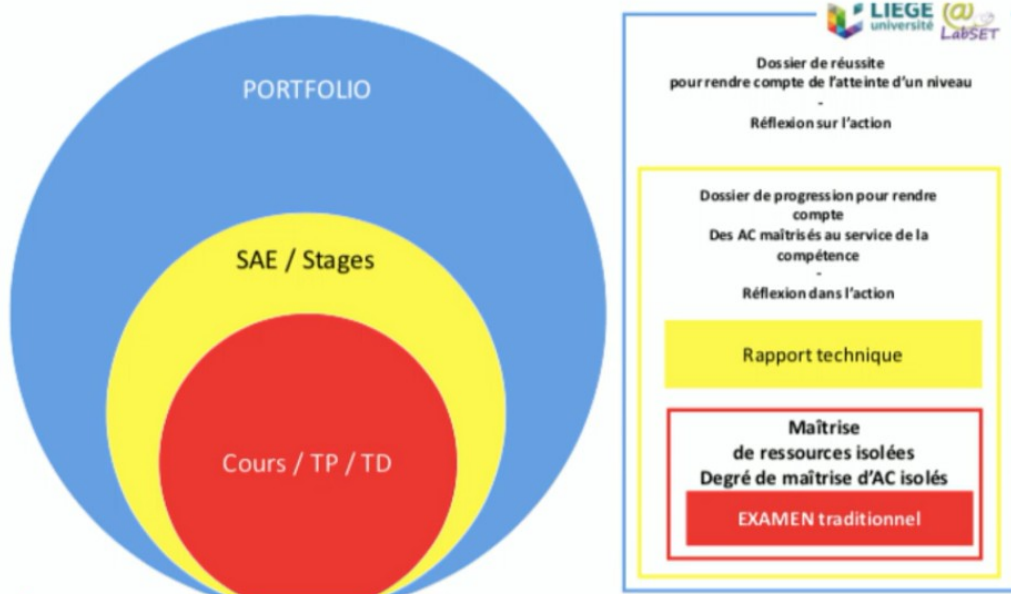
SAé amènent vers des pratiques péda et d'éval plus intégrées

« Pour certifier le développement d'une compétence au terme d'un programme de formation, il est difficile de procéder à une somme arithmétique traduisant la compétence des individus en une note chiffrée globale. »

Scallon, 2015 (p.50) repris par Georges (2021)

Une compétence ne se mesure pas, elle s'apprécie !

Évaluer une compétence, c'est évaluer l'étudiant dans une situation mais c'est aussi questionner son savoir-agir dans d'autres situations



Semestre 1

BCC 1 – Transformer la matière
Chimie organique
Chimie inorganique
Thermodynamique et cinétique
BCC 2 – Caractériser la matière
Chimie Physique
Mathématiques pour la chimie
Chimie analytique
BCC 3 – Communiquer dans le langage scientifique
Anglais
Compétences numériques
Stage

Semestre 1

BCC 1 – Transformer la matière
Chimie organique
Chimie inorganique
SAÉ Concevoir un polymère
BCC 2 – Caractériser la matière
Chimie Physique
Mathématiques pour la chimie
Chimie analytique
SAÉ Concevoir un polymère

La SAÉ est la même pour les compétences 1 et 2 **mais** elle donne lieu à 2 résultats différents (les mêmes notes ne sont pas reportées)

Démarche portfolio

Exemple de maquettage d'une démarche portfolio

Semestre impair	ECTS	Volume encadré étudiant
BCC 1 – Transformer la matière	12	
Chimie organique		50
Chimie inorganique		50
Thermodynamique et cinétique		60
SAÉ concevoir un polymère		
Accompagnement portfolio		11
BCC 2 – Caractériser la matière	12	
Chimie Physique		40
Mathématiques pour la chimie		10
Chimie analytique		40
SAÉ : déterminer les caractéristiques d'un matériau		20
Accompagnement portfolio		12
BCC 3 – Communiquer dans le langage scientifique	6	
Anglais		20
Compétences numériques		20
Accompagnement portfolio		20

Principaux repères à discuter

- Alignement pédagogique
- Situations d'apprentissage et d'évaluation / stages
- Démarche portfolio



Amélioration continue des formations

- Démarche qualité de l'USMB en lien avec les obligations réglementaires ⁽¹⁾
- Implique 4 phases :
 - Planification des contenus et modalités pédagogiques
 - Mise en œuvre des enseignements
 - Evaluation des formations (EEE)
 - Analyse des évaluations et modifications éventuelles
- Phases pilotées par les conseils de perfectionnement

(1) Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master et Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence),



Apports de l'APC au processus d'amélioration continue

- **Un référentiel de compétences** : base partagée pour la planification des contenus et des modalités pédagogiques
- **Des enseignants regroupés en équipe dans chaque UE** (blocs communs de connaissances et de compétences)
- **Une analyse collégiale** des résultats de l'EEE
- **Des évolutions de maquette**
 - En suivant une méthodologie identifiée
 - Avec une vision systémique



Indicateurs de déploiement de l'APC

- Indicateurs relatifs au **cadre théorique de l'APC**
(Tardif, 2006) (Poumay, 2017)
- Indicateurs relatifs aux **transformations pédagogiques induites**

Tardif, J. (2006). L'évaluation des compétences: documenter le parcours de développement.

Poumay, M., Tardif, J., Georges, F., & Scallon, G. (2017). *Organiser la formation à partir des compétences: Un pari gagnant pour l'apprentissage dans le supérieur*. De Boeck Supérieur.

Indicateurs de déploiement de l'APC à l'USMB

• Indicateurs relatifs au cadre théorique de l'APC

- Référentiel de compétences
- Maquette (Audit de formation)
- Modalités d'évaluations (SAE)

Indicateurs relatifs à la construction
mais pas à la mise en œuvre

Date	Progression	100%
juin-19	Mise en place APC (kick-off)	100%
juin-19	Profil du diplômé	100%
juil.-19	RC : compétences	100%
janv.-21	RC : composantes essentielles	100%
janv.-21	RC : niveaux de compétences	100%
janv.-21	RC : apprentissages critiques	100%
janv.-21	RC : domaines de formation (audit)	100%
sept.-21	Eval/ : fiches UA S1 + S2	100%
sept.-21	Eval/ : fiches UA S3 + S4	100%
sept.-21	Eval/ : fiches UA S5 + S6	100%
sept.-21	Eval/ : grilles critères S1 + S2	100%
sept.-21	Eval/ : grilles critères S3 + S4	100%
sept.-21	Eval/ : grilles critères S5 + S6	100%

Tableau de suivi licence XXXX

Indicateurs de déploiement de l'APC à l'USMB

• Indicateurs relatifs à la transformation pédagogique

- Acculturation des enseignants
- Mobilisation des enseignants
- Modification des pratiques
- Jugement global des enseignants

• Première enquête en décembre 2023 auprès des chargés d'enseignement d'une composante

Retours d'expériences - Présentation de deux SAE mises en place à l'USMB